

à l'écoute des *migrateurs*

Charente et Seudre : entre mer et continent

n°17

CELLULE MIGRATEURS :
- EPTB CHARENTE
- MIGADO
- CREA

PERTUIS ET ESTUAIRES : UN PASSAGE INCONTOURNABLE

Les zones côtières constituent des lieux de transition entre l'eau salée et l'eau douce, nécessaires pour les poissons migrants.

Véritables milieux d'interface, en constante évolution, les estuaires et leurs milieux associés sont des espaces sensibles et déterminants pour les espèces migratrices. Corridor de migration pour la montée comme la descente, ils représentent aussi des zones d'accueil et d'alimentation de façon temporaire. Lieu de brassage entre les eaux du bassin versant et les eaux littorales, les estuaires imposent aux espèces des modifications physiologiques. Les poissons migrants doivent donc s'adapter à ces conditions parfois intenses et contraignantes lors de leur passage.

Ces zones sont également le siège de nombreuses pratiques humaines avec des activités économiques, professionnelles ou de loisirs. Elles impliquent des aménagements industriels, urbains ou portuaires, poldérisation, gestion de l'eau... Leur développement et leur utilisation ne doivent pas contraindre les espèces qui transitent.

Nous allons évoquer les actions récentes menées par la Cellule Migrateurs Charente Seudre sur ces espaces particuliers et l'implication des acteurs locaux dans la prise en compte des poissons migrants. Nous verrons également les liens entre les suivis menés sur les parties amont des bassins versants et ceux menés en eaux côtières.



Estuaire de la Seudre,
© Olivier Roux / Agence Française pour la Biodiversité

Au sommaire...

- 2) LE PARC NATUREL MARIN ET LES POISSONS MIGRATEURS
- 3) LES PÊCHEURS PROFESSIONNELS ET PARTENARIATS
- 4) MARAIS ET CONTINUITÉ
- 5) LES ANGUILES : RÉSULTATS 2019
- 6) LES ALOSES : COLONISATION ET ADNe

ACTU CELLULE MIGRATEURS



Microcentrale de la Chapelle

- Le SAGE Charente adopté : à l'issue de 8 années de concertation, il a été adopté par la Commission Locale de l'Eau le 8 octobre 2019. C'est un outil stratégique qui fixe pour les 6 prochaines années, un cadre pour la politique de l'eau sur le bassin versant. L'arrêté du SAGE Charente a été signé le 19/11/2019.
- L'étude, portée par l'EPTB Charente, des poissons migrants Charente Seudre : le 22 novembre une réunion de lancement a officialisé le démarrage d'une étude qui va s'intéresser principalement à un bilan des connaissances des derniers programmes migrants et à un état de la restauration de la continuité écologique.
- Les 2 comités de pilotage 2019 ont été délocalisés et ont permis de visiter la microcentrale ichtyocompatible de la Chapelle (Charente) et la passe à anguillettes du port de Ribérou à Saujon (Seudre). Merci aux partenaires qui nous ont accueillis, respectivement, Green Energie et la FDAAPPMA 17.

LE PARC NATUREL MARIN DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE ET DE LA MER DES PERTUIS

Créé en 2015, le Parc naturel marin est une aire marine protégée qui a pour objectifs de préserver le milieu marin, d'améliorer sa connaissance et de contribuer au développement durable des activités maritimes dans le respect des écosystèmes marins et côtiers.

Le Parc borde plus de 1 000 km de côtes et 114 communes de la Vendée, de la Charente-Maritime et de la Gironde. Il couvre 6 500 km² d'un espace marin s'étendant au large jusqu'aux fonds de 50 mètres et remontant dans les estuaires.

Le Parc est gouverné par un conseil de gestion composé de 71 membres, regroupant les services de l'État, les collectivités locales, les professionnels et usagers de la mer, les associations de protection de l'environnement et les scientifiques. Lieu de dialogue, le conseil de gestion, a défini les objectifs du Parc pour 15 ans dans son plan de gestion, (2018-2033), valide ses programmes d'actions et a la capacité d'émettre des avis sur les projets concernant le périmètre du Parc.

Le Parc naturel marin, en tant que gestionnaire d'aire marine protégée, vise à :

- Améliorer la connaissance,



une forte production planctonique, déterminante pour la biodiversité, les coquillages élevés sur la zone et les abondantes ressources halieutiques. Les habitats variés sont des lieux d'alimentation, de frayère et de nurserie essentiels pour de nombreuses espèces. C'est un secteur essentiel de migration et de nurserie des poissons migrateurs amphihalins. Ce territoire à l'interface terre-mer est une véritable porte d'entrée vers 6 estuaires fréquentés par de nombreuses espèces de poissons migrateurs dont les estuaires de la Charente et de la Seudre. Le Parc est également un carrefour ornithologique d'importance internationale.

Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis
3 rue Robert Etchebarne - BP 80031 17320 Marennes

www.parc-marin-gironde-pertuis.fr



Estuaire de la Gironde Mer des Pertuis

LES ORIENTATIONS DE GESTION DU PARC POUR LES POISSONS MIGRATEURS

Le Plan de Gestion 2018-2033 est construit autour de finalités (résultats et niveaux d'exigence à atteindre à 15 ans). Parmi les 23 visant le bon fonctionnement des écosystèmes marins du Parc, l'une d'entre elles a pour objectif la restauration des populations des poissons migrateurs amphihalins. En effet, le Parc a une responsabilité très importante pour la préservation de ces espèces dont le niveau d'enjeu de préservation est majeur à l'échelle de ce territoire.

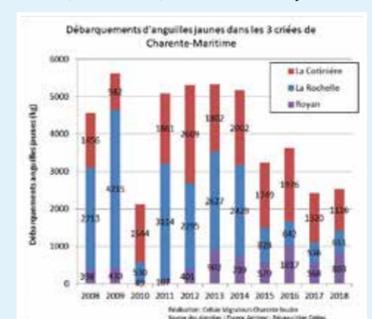
Cette finalité est précisée par deux sous finalités relatives au maintien ou à la restauration des nurseries et à la fonction de corridor des estuaires du Parc. Ces fonctionnalités sont essentielles pour la bonne réalisation du cycle de vie de ces espèces. Le territoire du Parc est un secteur majeur de ces zones fonctionnelles à l'échelle de la façade atlantique pour de nombreuses espèces

de poissons migrateurs. Le plan de gestion présente un certain nombre de principes d'actions généraux qui pourront être mis en œuvre concernant la connaissance, la protection ou le développement durable.

Les premières actions du Parc seront axées sur l'acquisition de connaissances concernant ces espèces, leur distribution, habitats préférentiels etc. En effet, de par leurs faibles effectifs, voire leur rareté, d'importantes lacunes sont encore à combler sur la connaissance de ces espèces en mer, pour ensuite avancer sur des mesures de gestion. Les travaux relatifs au tableau de bord devront aussi être entrepris concernant, notamment la définition des niveaux de référence par espèce et par estuaire, et les flux observés à la montaison dans les stations de comptage.

ZOOM SUR LES DÉBARQUEMENTS EN CRIÉES

En Charente-Maritime, les trois ports et lieux de vente des produits de la pêche, sont, du Nord au Sud, La Rochelle, La Cotinière et Royan.



Pour caractériser le niveau de la pêche professionnelle maritime sur les poissons migrateurs, la Cellule Migrateurs récupère, depuis 2008, les données de débarquements de ces 3 criées. (Réseau Inter-Criées de France Agrimer). Un bilan annuel est fait pour l'anguille jaune, l'aloise, la lamproie marine et le saumon atlantique. Les résultats sont consultables sur le site des Tableaux de Bord (rubrique Débarquements par la pêche professionnelle maritime).



Source @ Mathieu Foulquié

Aloses et récifs artificiels en mer

Dans le cadre d'une étude expérimentale pour dynamiser la biodiversité marine et la ressource, le CREAA, par convention avec le CDPMEM17 (porteur du projet), a mis à l'eau plusieurs récifs artificiels de différentes formes au large de l'île d'Oléron. Ils ont été coulés fin 2018 à 30 m de profondeur. Les résultats des premiers suivis scientifiques, un an après (pêche au filet et plongées), sont encourageants avec de nombreuses espèces rencontrées dont des aloses (grandes et feintes). La Cellule Migrateurs a profité de ces pêches pour récupérer des individus et les analyser (taille, branchiospines, conservation des otolithes...).

<http://recif17.blogspot.com/>

PARTENARIAT AVEC LES PÊCHEURS MARITIMES et récupération d'information de captures

Chaque début d'année, la Cellule Migrateurs Charente Seudre contacte des pêcheurs professionnels maritimes des pertuis pour connaître les prises accessoires d'aloses, estimer la période d'arrivée sur la Charente et rappeler la réglementation en vigueur (grande alose interdite à la pêche). En mars 2019, cette démarche a été améliorée pour sensibiliser les pêcheurs des pertuis charentais et de l'estuaire de la Gironde à la différenciation des deux aloses (grande et feinte). En partenariat avec les pêcheurs professionnels maritimes et l'Institut des Milieux Aquatiques (IMA), une note explicative ainsi qu'une fiche de différenciation des deux espèces ont été réalisées et diffusées via les comités départementaux des pêches maritimes et le comité régional (CDPMEM17, CDPMEM33, CRPMEM-NA). Pour chaque capture d'aloise, les pêcheurs pouvaient signaler leurs prises et faire remonter l'information (taille du poisson, localisation, photo...).

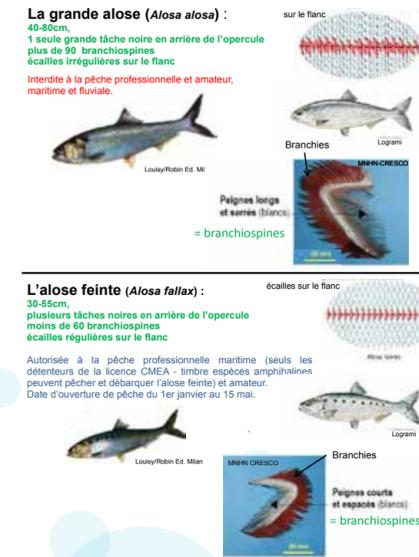
Des informations de captures ont été recueillies. Des aloses feintes et grandes ont été observées dès le début février au Nord Médoc ainsi que du 20 mars au 12 mai au sud du Parc Naturel du Bassin d'Arcachon. Cette opération sera reproduite en 2020 dès le mois de janvier.

LES SUIVIS DE LA QUALITÉ D'EAU EN ESTUAIRE

Dans le cadre des tableaux de bord, la Cellule Migrateurs cherche à connaître la qualité de l'eau de l'estuaire de la Charente. Pour ce faire elle utilise le suivi des états écologiques et chimiques de cette masse d'eau de transition selon la Directive Cadre sur l'Eau (DCE, résultats IFREMER, Agence de l'eau Adour Garonne). Sur notre littoral, il y a 5 masses d'eau : 3 côtières et 2 de transition. Les états et tendances sont présentés sur le site des tableaux de bord.

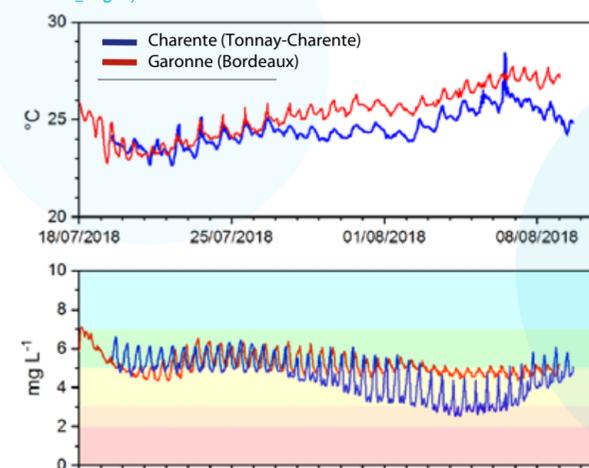
Sur la Gironde, depuis une quinzaine d'années, le réseau MAGEST enregistre régulièrement la température, la salinité, la turbidité et l'oxygénation des eaux de surface et répond à un besoin d'observation et de surveillance des eaux du système estuarien Garonne-Dordogne-Gironde.

De même, plusieurs réseaux de sondes de suivi sont en cours de mise en place en pertuis et dans les estuaires de la Charente et de la Seudre. Par exemple, des mesures de l'oxygénation et de la température ont été réalisées



L'aloise hybride (il est possible de retrouver des aloses hybrides issues du croisement des 2 espèces)
Taille entre 35 et 80 cm, Nombre de branchiospines : entre 60 et 90

au cours des étés 2018 et 2019 pour évaluer le niveau de désoxygénation des eaux de surface (EPOC/AEAG). Il a été observé, notamment, que la concentration en oxygène dissous à Tonnay-Charente a fluctué entre 1,7 (hypoxie) et 6,2 mg/L en juillet et août 2019, souvent à des niveaux nettement inférieurs à ceux de Bordeaux (Garonne aval), révélant un déficit d'oxygène important. Des résultats ont été diffusés sur (https://twitter.com/Gironde_Magest).



Avancement

Sur les bassins Charente et Seudre, au début de l'année 2019, 22 % des ouvrages sont traités ou en projet pour la restauration de la continuité écologique. Sur l'ensemble des ouvrages de la liste 2 classé au titre du L214-17 CE, 43,3 % des ouvrages sont traités ou en projet pour la restauration de la libre circulation. Les ouvrages exclusivement traités sur la liste 2 représentent 19,2 % de l'ensemble des ouvrages.

Quelques chantiers

Cette année 2019 a connu de grands chantiers de restauration des continuités écologiques. Sur la Charente, le complexe hydraulique de Saint-Savinien a été aménagé par une passe à anguille et une passe multi spécifique qui a été mise en eau à la mi-juin. Également le barrage de Juac a fait l'objet d'un aménagement d'une passe à seuils triangulaires et une zone de reptation pour les anguilles. La mise en eau a eu lieu à la mi-septembre. À ce jour l'axe Charente est ouvert jusqu'à 130 km de l'océan.



Le barrage de Juac en chantier



APERÇU

Les actions de restauration en marais

En zones de marais, doux et salé, les anguilles sont bien prises en compte dans les projets de gestion et de restauration.

- La Communauté de Communes du Bassin de Marennes a lancé en 2017, en partenariat avec l'Agglomération Rochefort Océan, une étude préalable à l'élaboration d'un Contrat Territorial Zones Humides avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne pour une meilleure gestion hydraulique du marais de Brouage. L'étude se termine et la libre circulation de l'anguille dans ce marais est un des points forts des axes de gestion à prendre en compte.
- Sur l'île d'Oléron, suite au transfert de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) à la Communauté de Communes de l'île d'Oléron, des comités de gestion des marais ont été mis en place en 2018 et élaborent actuellement une stratégie de gestion des marais. C'est un quart du territoire oléronais qui est concerné avec près de 4 300 ha de marais doux et salés. Parmi les enjeux identifiés, celui de la continuité écologique et l'anguille sont pris en compte. (www.cdc-oleron.com, rubrique Aménagement et gestion des marais)
- Le Pays Marennes-Oléron, en partenariat avec les Communautés d'agglomération de Royan Atlantique et l'Agglomération de Rochefort Océan, a lancé en 2017 le projet REDEMARAIS pour la reconquête et le développement des marais de la Seudre, de Brouage et de l'île d'Oléron. Parmi les actions envisagées de préservation des marais et de maintien du développement des activités qui l'entretienement, des pistes de valorisation des fossés à poissons sont recherchées.

REPÈRES

LES CHIFFRES DE PASSAGES À CROUIN (du 1^{er} janvier au 13 décembre 2019) ET MOYENNE 2010-2018



ETATS ET TENDANCES ÉVOLUTIVES DES POISSONS MIGRATEURS



LÉGENDE
● Bon ● Moyen
● Mauvais ● Non défini
Tendance : ↗ → ↘ ?
par rapport à l'année précédente



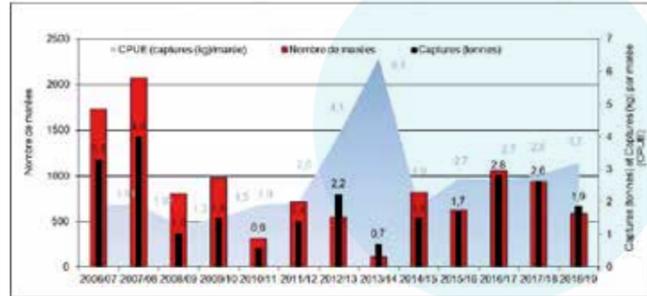
LES CAPTURES DE CIVELLES EN ESTUAIRES

La Cellule Migrateurs Charente Seudre suit les captures de civelles réalisées par les pêcheurs professionnels maritimes depuis 2009. Le Comité des Pêches de la Charente-Maritime fournit les données détaillées, non nominatives, des captures par estuaire et par jour. Des captures par unité d'effort (captures par marée) peuvent être calculées. Pour la saison 2018/2019 ces captures

moyennes par marée étaient de 3,2 kg pour la Charente et 4 kg pour la Seudre. La Cellule Migrateurs organise une réunion annuelle avec les pêcheurs pour présenter les analyses des résultats et échanger. Concernant le suivi des captures des civelles sur la partie fluviale, les données sont récoltées auprès du Conseil Départemental de la Charente-Maritime (CD17), gestionnaire du Domaine Public Fluvial.

Les captures de civelles en 2018 (01/01 au 31/12), de 43 kg, étaient beaucoup plus faibles que la moyenne observée depuis 5 ans (241 kg). Le nombre de licenciés a diminué de 14 en 2013 à 5 en 2018 pour remonter en 2019 à 10. En partenariat avec le CD17, la Cellule Migrateurs organise une réunion annuelle avec ces pêcheurs pour présenter l'état des populations de poissons migrateurs et échanger.

NOMBRE DE MARÉES, CAPTURES (TONNES) ET CAPTURES PAR MARÉE (CPUE) SUR LA CHARENTE



LES PASSES ANGUILLES

estuariennes

Sur la Seudre, la passe piège à anguilles, installée au niveau de l'ouvrage du port de Ribérou (propriété de la Commune de Saujon) est suivie depuis 2010 par la Fédération de pêche de la Charente-Maritime. En 2019, c'est 100 kg de civelles qui sont passés en amont.

Sur la Charente, le complexe hydraulique de Saint-Savinien (propriété du Département de la Charente-Maritime) vient d'être équipé d'une passe piège en rive droite. Les suivis débutent à hiver 2019 et sont assurés par la Fédération de pêche. Une deuxième passe à anguilles est prévue courant 2021 sur le bras en rive gauche.



LA COLONISATION DES ANGUILLES

sur la Charente et la Seudre

En 2019, la Cellule Migrateurs a reconduit le réseau de suivi de la phase de colonisation des anguilles sur la Charente et la Seudre. Un stage de Master 2 réalisé par Alexandre PERRAULT, au sein de MIGADO, a été effectué sur ce sujet. Le réseau de suivi permet d'avoir un indicateur du recrutement fluvial et donc d'évaluer les arrivées et la colonisation des jeunes anguilles. Les limites de colonisation des anguilles de moins de 15 cm sont stables depuis 2013 (153 km de l'océan) avec une légère baisse du front pour les moins de 10 cm cette année 2019 par rapport à 2017 (125 km au lieu de 133). Les densités observées sont les plus faibles depuis 2013 notamment pour les moins de 10 cm. Cela peut s'expliquer par des débits faibles sur les 2 dernières années impliquant plus de difficultés de migration vers l'amont. Sur la Seudre, les limites sont stables depuis 2013.



L'ADN Environnemental à la recherche des aloses



Vidéo sur la chaîne YouTube de l'EPTB Charente.



Un nouveau type de suivi a été testé sur la Charente en 2019 : l'ADN environnemental. Le procédé est simple : grâce à un prélèvement d'eau sur un site précis, il est possible d'établir la liste des espèces de poissons présents. En effet ceux-ci laissent des traces de leur présence dans l'eau qui sont détectables au laboratoire. La Cellule Migrateurs Charente Seudre a utilisé ce procédé en effectuant 4 prélèvements sur 4 sites de la Charente (Juac, Sireuil, Basseau et Coursac), 2 fois pendant la saison de migrations des aloses. Les résultats obtenus sont encourageants. La mise en œuvre des prélèvements, bien que soumises à des contraintes particulières pour éviter les contaminations, est rapide d'exécution : un site est prospecté en 2 heures. Les résultats sont fiables et apportent des informations sur l'ensemble de la population piscicole présente le jour du prélèvement. L'analyse des données nécessite cependant une attention particulière.

L'objectif principal, outre de tester la faisabilité de la méthode, était de rechercher la présence des aloses sur des secteurs où le nombre d'individus peut être faible et où il est difficile de constater sa présence avec les moyens classiques (agents au bord l'eau, la nuit et/ou le jour). Les résultats montrent la présence des aloses en aval du barrage de Juac et rien sur les autres sites. Ceci confirme les observations de terrain et conforte donc le protocole utilisé jusqu'à présent. Les résultats obtenus sur les autres espèces attestent les observations des partenaires locaux et sont en concordance avec le PDPG récemment mis à jour par la FDAAPPMA de Charente. Une recherche sur les Unionidés a aussi été faite sur le site de Basseau : la présence de grande moulette n'a pas été observée. Le suivi va être reconduit en 2020, avec une seule session de prélèvement et en diminuant la distance entre les sites de prélèvement.

UN CLIC, DES INFOS !

Toutes les informations de la Cellule Migrateurs et de l'état et la tendance des espèces sont sur les tableaux de bord. Nouveauté 2019 : les aloses feintes et grandes ont chacune un tableau de bord. <https://www.migrateurs-charenteseudre.fr>



UN RÉSEAU D'OBSERVATEURS DES ALOSONS

La Cellule Migrateurs progresse dans la connaissance des différents stades de vie des aloses. Le stade aloson est celui qui permet d'avoir la meilleure estimation du succès de la reproduction et donc de l'état des futurs géniteurs. Un stage de 4 mois a été réalisé par Alicia DRAGOTTA, au sein de l'EPTB Charente, afin de faire l'état des connaissances sur les différents suivis de ce stade et de proposer un protocole adapté au bassin de la Charente. Des contacts ont aussi été pris avec les pêcheurs amateurs aux engins qui pratiquent la pêche au carrelet et les pêcheurs aux carrelets sur la partie maritime afin de faire un point avec eux sur leurs pratiques, leurs données et leur intérêt à participer, dans un premier temps, à un réseau de pêcheurs sentinelles de la présence des aloses sur leur secteur de pêche.

Une fiche de différenciation entre les espèces d'alooses va leur être proposée ainsi qu'un formulaire de saisie des captures.



Plusieurs personnes ont répondu favorablement à la démarche qui va être poursuivie en 2020.

CONTACTS

Cellule Migrateurs

Audrey POSTIC-PUIVIF - EPTB Charente / 05 46 74 00 02 / audrey.postic-puivif@fleuve-charente.net
François ALBERT - MIGADO / 05 45 69 33 91 / francois.albert@migado.fr
Eric BUARD - CREA / 05 46 47 17 71 / eric.buard.creaa@orange.fr



Avec le soutien financier de :

